

LE NOUVEAU MILLÉSIME DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : La communauté Vallées de l'Orne et de l'Odon



Depuis 2012, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'Aucame actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT de Caen Normandie Métropole et du Pays de Falaise.

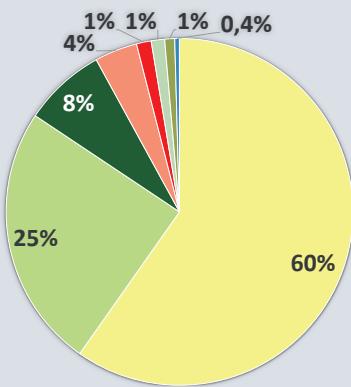
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture bio-physique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages. Le millésime 2020¹ vient d'être produit, complétant les précédents, à savoir 2012 et 2016. Disposer de trois millésimes comparables permet de saisir les évolutions du territoire, son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. L'analyse des évolutions sera faite prochainement.

- La fiche sur l'ensemble du SCoT Caen-Métropole est disponible ici : <https://vu.fr/Etez>
- Pour visualiser le MOS en ligne : <https://lizmap.aucame.fr/>

1 Basé sur les photographies aériennes de l'IGN de 2020



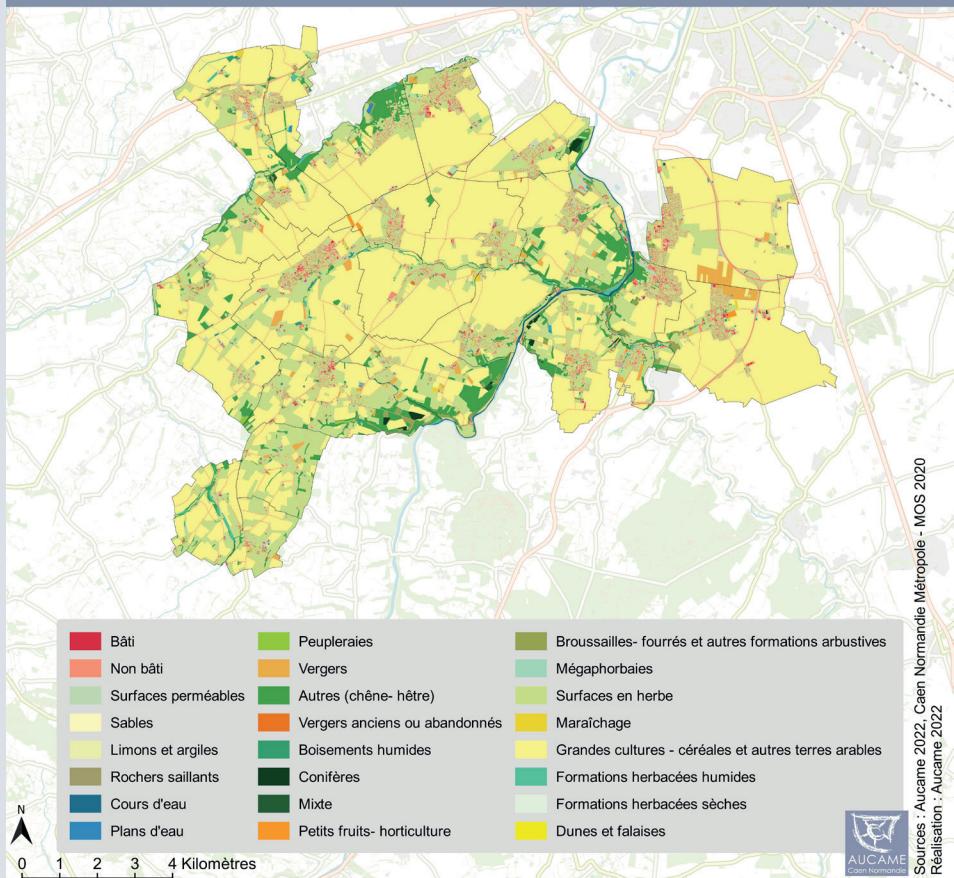
La couverture du sol de Vallées de l'Orne et de l'Odon



Répartition en hectares :

Terres arables	7 826
Surfaces en herbe + autres formations herbacées	3 222
Formations arborées	1 005
Non bâti	521
Bâti	180
Surfaces perméables	163
Formations arbustives	122
Surfaces en eau	57
Sols nus	1
Total	13 096

Vallées de l'Orne et de l'Odon - Occupation du sol : couverture en 2020



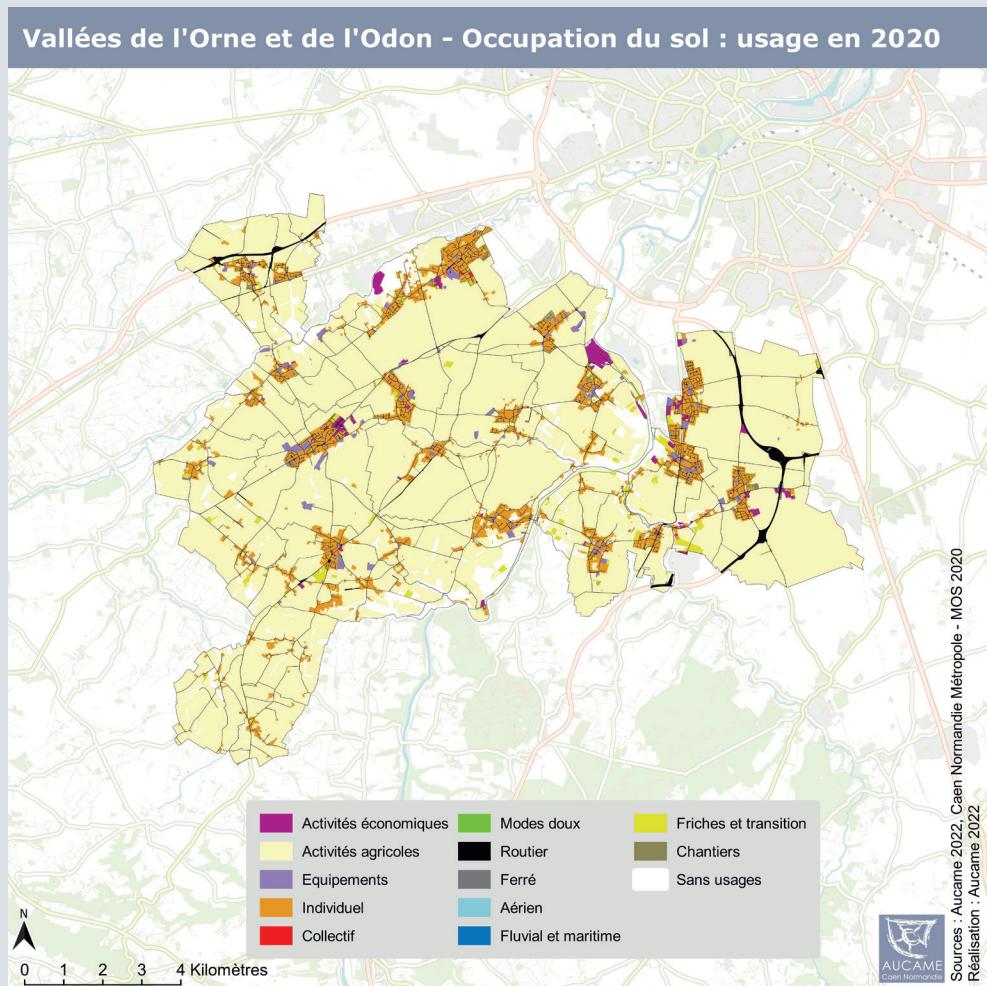
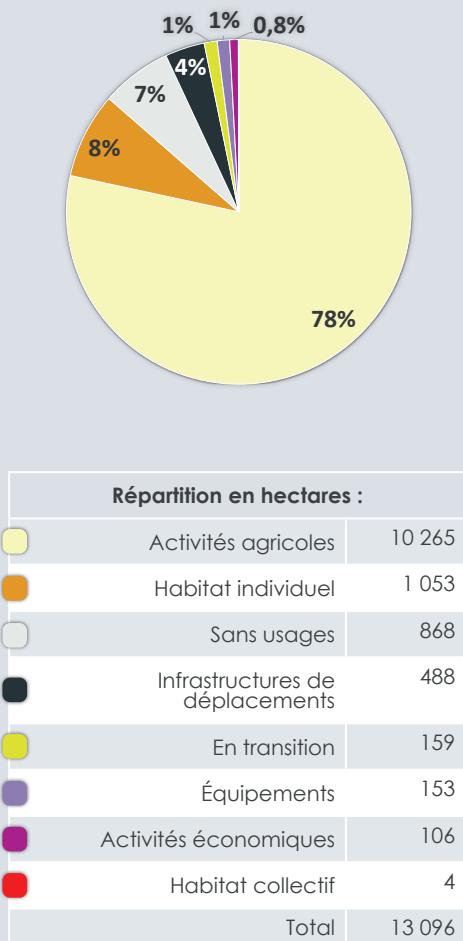
Sources : Aucame 2022, Caen Normandie Métropole - MOS 2020
Réalisation : Aucame 2022

À l'instar de l'ensemble de Caen-Métropole, l'intercommunalité Vallée de l'Orne et de l'Odon a un territoire **couvert majoritairement par des terres arables**. À cela s'ajoutent les **espaces enherbés et les prairies, mais aussi les formations arborées**. Ainsi, Le territoire est **couvert à plus de 90 % par de la végétation**.

Les deux vallées, l'Odon à l'ouest et l'Orne à l'est, sont visibles par un couvert plus arboré et enherbé. Les prairies sont, elles, situées plutôt à proximité des différentes concentrations bâties que représentent les bourgs et villages.



L'usage du sol de Vallées de l'Orne et de l'Odon



L'agriculture représente 78 % de l'usage des sols de Vallée de l'Orne et de l'Odon, soit 8 points de plus que pour l'ensemble de Caen-Métropole. Les espaces dits « sans usages » (c'est-à-dire des espaces naturels mais non agricoles) ont une part légèrement inférieure à celle de l'ensemble du SCoT.

L'**habitat individuel** constitue, à l'image de Caen-Métropole, l'**usage urbain dominant**, mais il reste relativement **concentré** dans les **bourgs et villages**.

Pour aller plus loin :

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y